



ACCUEIL > EMPLOI CARRIÈRE > A LA UNE EMPLOI > Zoom sur le temps de travail et l'absentéisme des agents

TEMPS DE TRAVAIL

Zoom sur le temps de travail et l'absentéisme des agents

Publié le 13/02/2024 • Par [Christine Cathiard](#) • dans : [A la une emploi](#), [Actu Emploi](#), [France](#), [Toute l'actu RH](#)



GrandDesign / Adobestock

L'association Fipeco a publié, fin janvier, une étude rassemblant des données sur le temps de travail des fonctionnaires comparé à celui des salariés du privé. Elle évoque aussi l'absentéisme dans la fonction publique.



MA GAZETTE

La durée annuelle du temps de travail des fonctionnaires en 2022 est légèrement inférieure à celle des salariés du privé : 1 606 heures en excluant les enseignants, contre 1 699 heures dans le secteur privé, selon une étude ⁽¹⁾ de l'association « Finances Publiques et Économie », (Fipeco) paru fin janvier.

Il est à noter que la durée légale du travail est de 1 607 heures. Et que les collectivités ont un nombre d'heures inférieur à cette durée légale, soit 1 562 heures, tous versants confondus.

Pourtant, dans le détail, l'étude relève que la durée hebdomadaire du temps de travail des fonctionnaires reste très proche de celle des salariés du privé : 39 heures. Elle est plus élevée dans la fonction publique d'État (40,4 heures) et plus faible dans la ...

[60% reste à lire]

ARTICLE RÉSERVÉ AUX ABONNÉS

Gazette des Communes